

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2021
À LA SALLE 90 DU CENTRE RÉCRÉATIF

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle 90 du Centre récréatif à 19h56, sont présents:

Séance régulière du
7 septembre 2021

M. Lucien Côté, maire,
M. Pascal Houle M. Henri Lampron
M. Julien Chalifoux M. Michael Otis
M. Yvan Fortier

Absent : M. Réjean Lord

Est aussi présente: Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjointe.

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Lucien Côté et formant quorum, à 19h56, M. Lucien Côté, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2021
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports
- 11- Échange terrain avec Centre de services scolaire Lac-Abitibi
- 12- Vieux Kentworth
- 13- Comité de vitalisation
- 14- Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
- 15- Reddition de compte PAVL
- 16- Engagement Éric Pelletier
- 17- Mandat de requête de démolition
- 18- Clôture skate parc et circuit
- 19- Débroussaillage chemin Mine Trajan
- 20- Avis de motion et dépôt du projet de règlement #09-21 « Règlement sur la paix et l'ordre.
- 21- Engagement Animatrice Maison des jeunes
- 22- Réseau internet et cellulaire dans l'aréna
- 23- Période de questions
- 24- Fermeture

Rés. #5614-09-21
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #5615-09-21 Procès-verbal :	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2021 et de la séance spéciale du 25 août 2021. Adoptée.
Correspondances	<p>1-Hydro-Québec : Projet de renforcement du réseau de transport-Étude d'impact environnementale et PMVI</p> <p>2-Recyc-Québec : Versement de la compensation 2020-Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.</p> <p>3-Ministère de la Sécurité publique : Inspections et vérifications en sécurité incendie 2021-2022 et Bilan des activités d'inspection des services de sécurité incendie 2019-2021.</p> <p>4-Ministère de la Sécurité publique : Possibilité d'ouverture de centres d'hébergement d'urgence en situation de pandémie.</p>
Rés. #5616-09-21 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de août 2021, au montant de 93 004.84\$ (ch# C2100282 à C2100312), au montant de 33 054.79\$ (ch# M210143 à M210162), pour les lots intra municipaux au montant de 12 203.11\$ (ch#C2100011 à C2100012) ainsi que la liste de paie au montant de 14 234.17\$ (ch.# D2100182 à D2100204) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5617-09-21 Situation financière :	Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'accepter la situation financière d'août 2021. Adoptée.
Période de questions :	Aucune question
Rapport du Maire	<p>-Nous avons mandaté SNC Lavalin pour trouver une application pour informatiser l'emplacement de nos bouches à clés. De plus, nous leur avons demandé de procéder pour les travaux sur les rues Bélanger et Pinard pour les travaux du réseau d'égout dans le cadre du programme TECQ. Pour ce programme le seuil demandé est déjà presque atteint.</p> <p>-Nous avons reçu une plainte du sous-poste qui est réglé.</p> <p>-Une lettre a été envoyée à M. Alex Lachaine du Ministère des Transports concernant les 3 abaissements face à la caserne et pour les lumières sur la pancarte de courbe prononcé à l'entrée du village en venant d'Authier.</p> <p>-Piste cyclable : Le fauchage de bordures a été fait. Le transport de criblure est en cours. Des panneaux de kilométrage seront installés, celui du côté du parc d'Aiguebelle est fait et les blocs sont remplacés.</p> <p>-L'agrandissement du banc de gravier à sur le chemin de la Bleuetière est bûché et les vieux ponceaux de ciment ont été ramassés.</p> <p>-Des travaux seront effectués, en octobre, sur le pont du chemin Laferté pour</p>

que la circulation s'effectue sur une voie mais avec poids normal.

Rapport lots intra municipaux

Sur le côté Nord de la route 390, il y a un total de 2 377 tonnes de bois de sorti et pour le côté Sud, 1 108 tonnes.

-PRAU : Nous avons reçu le permis de transport, pour le moment nous avons 2 900M³, il nous reste 900M³ à sortir.

Autres rapports

Mme Fanny Veilleux nous informe, que selon les mesures des boues de nos étangs, l'Étang #2 devra obligatoirement être vidangé en 2022.

Rés. #5618-09-21
Échange de terrain avec le Centre de services scolaires du Lac-Abitibi

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement de nommer M. Lucien Côté, maire ou Mme Fanny Veilleux comme signataire des documents notariés dans l'échange sans contrepartie entre le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et la Municipalité des terrains suivants, Municipalité lot 5 092 560 et Centre de services scolaire Lac-Abitibi lot 6 367 160 et 6 367 159.
Adoptée

Rés. #5619-09-21
Vieux Kentworth

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'aller en appel d'offre pour la vente de notre camion 10 roues Kenworth.
Adopté

Res. #5620-09-21
Comité de vitalisation

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter la composition du comité comme suit :
Élu : Maire
Citoyen : M. Marc Veilleux
Représentant famille : Mme Louise Paquin
Représentant aînés : M. Henri Lampron
Représentant milieu économique : M. Octave Vallée
Représentant organisme communautaire : M. Pascal Houle (Corporation de développement)
Adoptée

Rés. #5621-09-21
Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021.

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

En CONSÉQUENT, il est proposé par M. Michael Otis, appuyé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

Adoptée

Rés. #5622-09-21
Reddition de compte
PAVL-PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Julien Chalifoux appuyée par M. Michael Otis, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Taschereau approuve les dépenses d'un montant de 35 435\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

Rés. #5623-09-21
Engagement M. Éric
Pelletier

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Éric Pelletier comme Technicien du traitement des eaux.
Adoptée

Rés. #5624-09-21
Mandat de requête
de démolition

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de mandater l'expertise immobilière de l'Islet pour faire un rapport sur la dangerosité du bâtiment situé au 584 avenue Privat.
Adopté

- Rés. #5625-09-21 Clôture skate parc et circuit Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Interclôtures Abitem au montant de 6 139.26\$ plus les taxes applicables pour l'achat des matériaux nécessaires à l'installation d'une clôture autour du skate parc et du circuit extérieur.
Adoptée
- Rés. #5626-09-21 Débroussaillage chemin de la Mine Trajan ATTENDU QU'une demande de soumission a été faite auprès d'entrepreneurs de la Municipalité pour le débroussaillage du chemin de la Mine Trajan;
ATTENDU QU'aucune soumission n'a été déposée;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que les travaux soient réalisés par l'entrepreneur de notre choix dans la limite de sa disponibilité.
Adoptée
- Rés. #5627-09-21 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #09-21 « Règlement sur la paix et l'ordre » Avis de motion est donné par M. Michael Otis et appuyé par M. Julien Chalifoux qu'à une réunion subséquente le règlement #09-21 « Règlement sur la paix et l'ordre » soit adopté. Le projet de règlement est déposé.
Adoptée
- Rés. #5628-09-21 Engagement animatrice Maison des jeunes Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'engager M. Annie Gauthier comme animatrice pour la Maison des jeunes.
Adoptée
- Rés. #5629-09-21 Réseau internet et cellulaire dans l'aréna Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement de faire des demandes de soumission pour améliorer le signal cellulaire et internet à l'intérieur du centre récréatif.
Adoptée
- Période de question Aucune question
- Rés. #5630-09-21-21 Fermeture Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement à 21H08 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

Lucien Côté,
Maire.

Fanny Veilleux
Dir. gén. adj., Secrétaire-trésorière adjointe.